

Avec environ 3900 membres du personnel et un réseau d'enseignement étendu, la **Ville de Bruxelles** est l'un des plus importants employeurs de la Région bruxelloise.

Le **Département Culture, Jeunesse, Loisirs et Sports** de la Ville de Bruxelles a pour rôle, par le biais d'activités multiples et diversifiées, de viser à l'épanouissement intellectuel, culturel, artistique, social et physique des citoyens.

Au sein du département, le **Service Jeunesse** crée et anime des Maisons des Enfants, soutient et organise des activités éducatives, d'intégration et de cohésion sociale et anime les activités de vacances pour les enfants de la Ville.

La Ville de Bruxelles est à la recherche d'un **Responsable Maison des Enfants Pôle Nord** (Bachelier) (H/F/X) pour le **Service Jeunesse**



DIPLÔME REQUIS

Vous disposez d'un bachelier à orientation sociale ou vous disposez d'un autre bachelier complété par un brevet d'éducateur ou d'animateur

Ou

Remplir les conditions de mobilité interne pour une fonction dans le grade de Secrétaire.

Si vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, sauf exceptions, une déclaration d'équivalence délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles est obligatoire

<http://www.equivalences.cfwb.be/index.php?id=travaillerenbelgique>)

MISSION

Les Maisons des Enfants ont pour mission de développer la socialisation et l'autonomie de l'enfant, de le sensibiliser à son environnement social, culturel, scientifique, , ... Elles organisent des activités ludiques ayant pour but d'aiguiser leur curiosité naturelle et leur sens critique.

Vous coordonnez les actions et différents projets de la Maison des Enfants Pôle Nord. Vous êtes le lien entre l'équipe et la hiérarchie.

TACHES

- Vous concevez des projets et en assurez le suivi administratif et pédagogique ; vous gérez et soutenez l'équipe d'animation dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces projets en tenant compte des besoins spécifiques du quartier.
- Vous créez et mettez en œuvre des outils pédagogiques
- Vous supervisez le travail des animateurs et stimulez la réflexion au sein de vos équipes.
- Vous effectuez le suivi administratif de vos animateurs et veillez au respect des règlements, des normes d'encadrement et de la déontologie pratiquée au sein des Maisons des Enfants
- Vous identifiez les difficultés, problèmes et troubles. Si nécessaire, vous orientez les enfants et les parents concernés vers des services spécialisés en concertation avec votre supérieur hiérarchique
- Vous participez d'une façon active aux fêtes de quartier et autres manifestations culturelles afin de faire connaître les activités des Maisons des Enfants

- Vous réalisez l'inventaire annuel de votre Maison des Enfants

PROFIL

- Les normes d'encadrement d'ONE vous sont familières
- Vous disposez d'une expérience dans la gestion de projets pédagogiques à destination d'un public jeune
- Une expérience en gestion d'équipe/de projet/d'animation constitue un atout
- Vous faites preuve de créativité
- Vous travaillez de façon structurée et êtes capable d'encadrer le travail de vos collaborateurs que vous guidez de façon individuelle ou en équipe afin de leur permettre de se développer
- Vous développez un environnement propice à une collaboration sereine afin de prévenir et désamorcer les conflits
- Vous faites preuve d'aisance lors de la prise de parole en public et possédez d'excellentes capacités rédactionnelles
- Vous savez construire et entretenir un réseau et coopérer avec différents partenaires
- Vous disposez d'une bonne connaissance du néerlandais (orale et écrite)
- Vous maîtrisez la suite MS Office

OFFRE

- Un contrat de remplacement (→31/12/2021)
- Horaires : 37h30 par semaine
 - du mardi au samedi de 12h à 19h30
 - du lundi au vendredi de 10h à 18h durant les vacances scolaires
 - du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h durant les vacances d'été
- Salaire mensuel brut minimum 2345,23 euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures, de la situation familiale ainsi que de la réussite de l'examen linguistique). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de calcul de salaire en ligne.
- Avantages extra-légaux : chèques repas, remboursement à 100% de l'abonnement STIB et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo), possibilité d'une assurance hospitalisation
- Des formations régulières
- La prise en charge du ticket modérateur par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola)

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Envoyez-nous votre candidature pour **le 10/01/2021** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du diplôme requis) via <http://jobs.brussel.be/>. Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée par le Service Recrutement sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone aux tests informatisés et ensuite à un entretien de sélection. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur la motivation, les compétences comportementales et les compétences techniques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Centre Administratif
Département RH - Service Recrutement :
Boulevard Anspach 6 (13ème étage)
1000 Bruxelles
02 279 24 20

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le mercredi jusqu'à 14h

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.